

COMMISSION REGIONALE DES COMPETITIONS FEMININES

P.V NR 49 / 2019

Présents :

Mme BADAoui – Mme KUBIAK – Mme CORNUS – Mr SUBTIL

Tableau récapitulatif de l'état des lieux au 16/12/2019 au regard de l'art. 4 « OBLIGATIONS » du règlement des compétitions.

R1F poule A :

Caractéristiques à valider (R1F) SAISON 2019.20				
	R1F =	Référent avec un CFF3	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA
	R2F =	Référent avec un module sénior	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA
NOM CLUB	NIVEAU	Référent CFF3 / Module U19	Equipes engagées U12 - U19	LICENCES FOOT ANIMATION
MHSC 2	R1	OK	U13F /U15F /U19F	31
AS BEZIERS	R1	OK	U13F U15F U18F	12
FF NIMES METROPOLE	R1	OK	U12F/U18F / U15G	24
ASPTT MONTPELLIER	R1	OK	U13F/U15F/U18F à11	19
FC ST CYPRIEN	R1	OK	PAS D'EQUIPES JEUNES F ENGAGEES MAIS LICENCES U16.18F POUR CHPT U18F MAIS PAS D'OFFRE DANS LES PO	6
FC Pollestres	R1	OK	U18F à 11	10 DONT 4 VALIDEES
O ALES C	R1	OK	U15F à 8	26
FF BASSIN CARCASSONNAIS	R1	NON	U15F à 11 / U18F à 11	20
AS LATTES	R1	OK	U13F/U15F à 8	9
FC MILHAUD FEM	R1	OK	U12F/U15F à8/ U18F à 11	16 DONT 10 VALIDEES

R1F poule B :

Caractéristiques à valider (R1F) SAISON 2019.20				
	R1F =	Référent avec un CFF3	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA
	R2F =	Référent avec un module sénior	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA
NOM CLUB	NIVEAU	Référent CFF3 / Module U19	Equipes engagées U12 - U19	LICENCES FOOT ANIMATION
ASPTT ALBI	R1	NON	U19N - U15D	24
FC CRITOURIEN	R1	NON	U18L - U15 L - U15 D	26
FC ESCALQUENS	R1	NON	U15L - U18D	28
US LEGUEVIN	R1	NON	U18D	8
FC MONTAUBAN 2	R1	OK	U19N - U18L - U15L - U13D	32
PORTET / CAR / REC	R1	NON	U18L - U15 L - U15 D	1
RAMONVILLE	R1	OK	U18L - U15 L - U15 D	1
RAODEZ AF 2	R1	OK	U19N - U18L - U15L - U13D	37
TOULOUSE FC 2	R1	NON	U19N - U15 - U13 - U12 (en championnat garçons)	43
TOULOUSE MET. FC	R1	OK	U15L	34

R2F poule A et B :

Caractéristiques à valider (R2F) SAISON 2019.20				
R1F =	Référent avec un CFF3	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA	
R2F =	Référent avec un module sénior	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA	
NOM CLUB	NIVEAU	Référent CFF3 / Module U19	Equipes engagées U12 - U19	LICENCES FOOT ANIMATION
ES NIMOISE	R2	OK	AUCUNE	0
FC SUSSARGUES	R2	OK	U13 - U15 - U18	25
GC UCHAUD	R2	OK	AUCUNE	5
ST BEAUCAIRE 30	R2	OK	U15	23 DONT 18 VALIDEES
ENT ST CHAPTES GARDON / UZES	R2	OK	AUCUNE	4
AFL MENDE /CŒUR LOZERE	R2	NON	U18	1
ST BALARUC	R2	OK	AUCUNE	4
ESP. FEM PERPIGNAN	R2	OK	U13 - U15 - U18	26 DONT 9 VALIDEES
FC CANET ROUSSILLON	R2	NON	U15 - U18	11 DONT 8 VALIDEES
JACOU - CLAPIERS	R2	NON	U13 - U15 - U18	5
GC ST AUNES	R2	NON	AUCUNE	5 DONT 3 VALIDEES

R2F poule C et D :

Caractéristiques à valider (R2F) SAISON 2019.20				
R1F =	Référent avec un CFF3	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA	
R2F =	Référent avec un module sénior	Au moins une équipe jeune F U12/19	Au moins 12 joueuses en FA	
NOM CLUB	NIVEAU	Référent CFF3 / Module U19	Equipes engagées U12 - U19	LICENCES FOOT ANIMATION
US ALBI	R2	NON	AUCUNE	1
AUCH FOOT	R2	OK	U18L - U15L	8
FC CAHORS	R2	OK	U15D - U13D	21
FC CASTEL GANDALOU	R2	OK	U15D - U13D	17
FC DRUELLE	R2	OK	AUCUNE	11
FC EAUNES LABAETHE	R2	NON	U18L - U15L	27
US GAILLAC	R2	OK	U15D	4
LAFRANCAISE / CONFLUENCE	R2	NON	AUCUNE	4
AS PAYRIN RIGAUTOU	R2	OK	U15D	9
SCP STE CHRISTIE	R2	OK	U18L - U15L	6
SOUES CIGOGNES	R2	OK	AUCUNE	6

La couleur "rouge" indique ce qui n'est pas conforme avec le règlement de la compétition concerné au jour de l'état des lieux. Les clubs ont jusqu'au 30/04/2020 pour se mettre en conformité avec les obligations du règlement des championnats R1 et R2 féminin.

En cas de modification, la commission vous demande d'envoyer un mail à competitions@occitanie.fff.fr.

La commission demande à chaque club de R1 F et R2F de lui faire parvenir pour le 15/01/2020 au plus tard le Nom – Prénom – et diplôme de l'éducateur responsable de l'équipe.

Nous vous rappelons que l'éducateur responsable doit être inscrit sur la FMI et présent sur le banc de touche pour chaque rencontre.

Rappel du règlement pour l'accession R2 à R1 :

Article 2- Modalités de composition du championnat Régional 2

Le Championnat "Féminin SENIORS" R2 est constitué comme suit :

- En 1^{ère} phase : 4 poules géographiques.
- En 2^{ème} phase : 2 poules d'accession de 6 équipes constituées par les 3 premières équipes du classement des poules A, B, C et D de la 1^{ère} phase et 2 poules de maintien avec les équipes classées à la 4^{ème} place et plus des poules A, B, C et D de la 1^{ère} phase.
- Les équipes classées première et seconde de la poule d'accession, accèdent au championnat de R1 pour la saison suivante, sous réserve de remplir les conditions prévues au règlement de l'épreuve R2, faute de quoi, c'est la première équipe suivant au classement et remplissant les conditions prévues au règlement de l'épreuve qui sera proposée pour participer à cette compétition.
- Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} du classement des poules de maintien en 2^{ème} phase sont rétrogradées en district ou interdistrict.

Les ententes de clubs sont autorisées à participer à cette compétition. Par contre elles ne pourront pas accéder à la R1.

R2 Féminine 2^{ème} phase

Compte tenu des conditions climatiques de ces derniers temps et du nombre de matchs en retard pour les poules C et D en R2F, le calendrier de la 2^{ème} phase pour le secteur OUEST est modifié comme suit :

J1 = 2 février 2020	J6 = 19 avril 2020
J2 = 23 février 2020	J7 = 26 avril 2020
J3 = 1er mars 2020	J8 = 10 mai 2020
J4 = 15 mars 2020	J9 = 24 mai 2020
J5 = 29 mars 2020	J10 = 31 mai 2020

ATTENTION le calendrier pour le secteur EST reste inchangé

J1 = 19 janvier 2020	J6 = 15 mars 2020
J2 = 26 janvier 2020	J7 = 29 mars 2020
J3 = 2 février 2020	J8 = 19 avril 2020
J4 = 23 février 2020	J9 = 26 avril 2020
J5 = 1er mars 2020	J10 = 10 mai 2020

U18F et U15F

Les engagements pour la 2^{nde} phase dans ces 2 catégories seront ouverts sur footclub à partir du 3/01/2020.

La date limite d'engagement sera le **vendredi 10/01/2020**.

Attention tous les clubs engagés en 1^{ère} phase et n'ayant pas fait un forfait général sont engagés d'office en 2^{nde} phase.

La secrétaire de séance
Fatiha BADAOU

le président de séance
Didier SUBTIL